



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° CRV - 1 -
SÉANCE N° 519 DU 20 MARS 2023

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE L'EUROPE EN MAYENNE EN VUE DES ANIMATIONS DU 6 MAI 2023 AU TITRE DU PROJET "EUROPE EXPRESS : MA VOIX POUR L'AVENIR"

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 13 mars 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François (à partir de 18 h 21), Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 19 h 24), Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier (à partir de 19 h 09), Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi (à partir de 18 h 13), Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Didier Pillon (à partir de 18 h 11), Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani (à partir de 18 h 24), Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Lucile Perin, Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Georges Hoyaux a donné pouvoir à Béatrice Ferron (jusqu'à 19 h 24), Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier (jusqu'à 19 h 09), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié, Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 18 h 24), Gwendoline Galou a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

Était absent ou excusé

Paul Le Gal-Huamé.

Marie-Cécile Clavreul et Sébastien Buron sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 23 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 20 MARS 2023

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE L'EUROPE EN MAYENNE EN VUE DES ANIMATIONS DU 6 MAI 2023 AU TITRE DU PROJET "EUROPE EXPRESS : MA VOIX POUR L'AVENIR"

Rapporteur : Nadège Davoust

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la Maison de l'Europe en Mayenne met en œuvre le projet "Europe Express : ma voix pour l'avenir", au titre duquel des animations sont prévues à Laval, le 6 mai 2023,

Que la ville de Laval a décidé de soutenir cette initiative de promotion de l'Europe par la mise à disposition d'aides en nature,

Qu'une convention doit être conclue avec la Maison de l'Europe en Mayenne pour préciser les modalités de ce soutien,

Sur proposition de la commission cultures et rayonnement de la ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le partenariat avec la Maison de l'Europe en Mayenne en vue des animations prévues à Laval dans le cadre du projet "Europe Express : ma voix pour l'avenir", le 6 mai 2023, est approuvé.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer la convention correspondante avec la Maison de l'Europe en Mayenne, ainsi que tout éventuel avenant ou document nécessaire à la mise en œuvre de la manifestation.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Solange Bruneau et Georges Poirier en tant que titulaire et suppléant représentants la ville de Laval et Nadège Davoust, en tant que représentante de Laval Agglomération au sein de l'association Maison de l'Europe en Mayenne, n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault